



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des petits commerces

Question au Gouvernement n° 3515

Texte de la question

FERMETURE DES PETITS COMMERCES

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain. Comme lors du premier confinement, les hypermarchés sont ouverts alors que de nombreux commerces de proximité ont fermé boutique. À quelle logique sanitaire répond l'ouverture de grands espaces bondés et climatisés au détriment de petits magasins de proximité accueillant moins de monde et plus faciles à aérer ? Vous n'avez même pas su diffuser à temps l'information et organiser le versement des maigres aides consenties à ces petites entreprises, si bien que certaines auront mis la clé sous la porte avant d'en avoir touché un centime.

Devant la colère qui gronde, vous avez procédé à des ajustements jusqu'à l'absurde. Finis les livres, les fleurs ou les chaussettes dans les hypermarchés : vous prétendez ainsi protéger les libraires, les boutiques de vêtements, ou les fleuristes d'une concurrence déloyale. Comme si Amazon et consort, qui s'épanouissent sur internet en surexploitant des employés précaires sans payer leurs impôts, ne constituaient pas la menace la plus violente !

Comme si l'enjeu n'était qu'une affaire de concurrence ! Mesurez-vous ce qui se joue ? Ce qui se joue, c'est la vie de millions de personnes, menacées de perdre leur emploi, mais aussi, pour certains, leur maison ou leur voiture, sur lesquelles leur entreprise est gagée. C'est aussi la désertification des villes, qui va fatalement s'aggraver. C'est enfin l'accélération, par vos décisions, d'une société d'hyperconsommation déshumanisée. En réalité, votre action est le signe d'un choix de société : celui de la croissance et de la compétitivité.

Depuis longtemps, l'hypermarché a été soutenu et encouragé par les politiques publiques. Les perdants, ce sont les petits commerces et l'artisanat, qui participent pourtant de la vitalité de tant de villes, qui tissent du lien de proximité et qui nous libèrent du tout-voiture. Les perdants, ce sont aussi les consommateurs, devenus souvent – et pas seulement en raison des prix – dépendants des grandes surfaces. Laisser mourir les petits commerçants et les artisans est indécent quand on voit les milliards d'argent public que vous continuez d'attribuer aux grands groupes et les profits que continue d'engranger la grande distribution. Monsieur le ministre de l'économie, quand allez-vous arrêter ce carnage économique, social et environnemental ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe FI, ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Bien au contraire, tous les jours depuis le mois de mars, nous sommes aux côtés des petits commerçants et des petits artisans, pour les soutenir. Bien au contraire, la France est le pays qui a déployé le plan de soutien le plus important aux petits

commerçants et petits artisans. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. Loïc Prud'homme. À titre posthume, alors !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Bien au contraire, la stratégie que nous avons lancée dès octobre 2018 en faveur des petits commerçants et petits artisans continue de se concrétiser, avec l'appui du plan de relance. Pour le seul mois de novembre, ce sont 15 milliards qui seront mobilisés, notamment pour ces travailleurs.

Mme Marie-Christine Dalloz. Allons-nous laisser ces commerces ouverts ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Ce sont également 10 000 euros que nous attribuerons à ces entreprises en difficulté qui ont été contraintes de fermer en raison de la situation sanitaire. Mentionnons aussi les petits commerces de l'agroalimentaire, qui continuent d'être ouverts et que vous semblez ignorer. Eux aussi assurent un service public pour fournir les Français en nourriture.

Aussi, madame Autain, regardons les choses en face ! Notre boussole, c'est l'emploi.

Mme Danièle Obono. On dirait bien que vous l'avez perdue !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Nous sommes parvenus à empêcher la disparition de l'activité de ces petits commerçants et artisans parce que nous avons mis le paquet ! Et lorsque l'on regarde le taux de faillite de ces entreprises, on peut constater qu'il est inférieur à celui de l'année dernière.

Nous sommes d'accord, le combat n'est pas terminé (Mme Caroline Abadie applaudit), et nous le continuerons – avec vous, je l'espère – pour que les petits commerçants et les artisans passent la crise, grâce aux exonérations de cotisations sociales et aux aides massives que nous leur apportons, grâce au soutien que nous leur accordons pour la numérisation de leur commerces, et grâce à l'accompagnement de leurs salariés (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe LR*), tant nous savons leur importance sur les territoires et dans les petits bourgs.

M. Mustapha Laabid. Très bien !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Et ce n'est pas Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, qui dira le contraire. (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3515

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)